

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. LES PACCOTS-Châtel-St-Denis



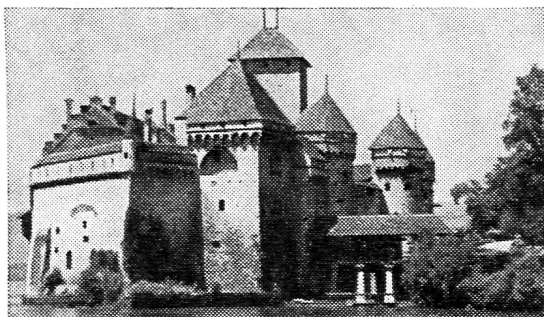
Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

Auberge du Chalet-à-Gobet

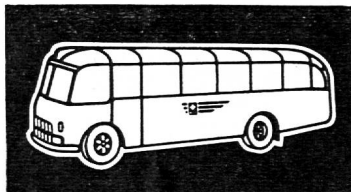
Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles



La combinaison
idéale pour
les courses d'école
et les vacances :

Chemin de fer et car postal



Renseignements et projets par
votre station de chemin de fer
et le service des automobiles
PTT à Berne

Séjour

EN SUISSE ROMANDE

Nous cherchons pour

2 étudiants thaïlandais

âgés de 16 ans, une famille d'instituteur disposée à s'occuper entièrement de ces jeunes gens durant leurs vacances scolaires du 7 août au 16 septembre 1958

Exigences : Bon milieu, ambiance saine, vie de famille, chambre agréable pour y travailler, et but dominant du séjour : leçons de français et pratique de cette langue.

Les intéressés sont invités à faire offres détaillées avec conditions sous chiffre W 40265 U à Publicitas S. A., Bienne.

Nous cherchons familles d'instituteurs qui peuvent accueillir pendant les vacances d'été un jeune homme ou une jeune fille de 15 à 17 ans comme

pensionnaire

(évent. demi-pensionnaire) pour la durée de 4 à 5 semaines dès le 14 juillet. Familles protestantes, pouvant offrir vie de famille et bonne occasion de se perfectionner en français sont priées d'écrire (avec prix) à l'Office de placement de l'Eglise nationale, Alfred-Escherstr. 56, Zurich 2.

JEUNES FILLES

d'une école normale de Berne désirent faire un stage (5 juillet-10 août) en Suisse romande afin de perfectionner leur français. Familles, homes d'enfants, colonies de vacances. Au pair.

S'adresser à :
Dr M. Held, Neue Mädchenschule, 29, Waisenhauspl., Berne.

ON CERCHE

place de vacances

DANS FAMILLE D'INSTITUTEUR
pour garçon de 13 ans, fréquentant l'école secondaire.
Campagne préférée. Ev. échange avec enfant du même âge.

Offres à M. F. Maurer, Rédacteur, Spiez, Lac de Thoune.

Partie corporative

29e CONGRÈS
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

31 mai 1958

Allocution

de M. le conseiller d'Etat Alfred Borel

Président du Département de l'instruction publique

La Suisse est le pays des congrès. Et à tous les congrès on serait, à première vue, tenté d'appliquer le propos quelque peu désabusé par lequel M. le directeur Rebetez conclut son substantiel rapport : « Nos congrès se terminent par un ensemble de résolutions appelées thèses qui sont rejetées ou acceptées à main levée. Puis chacun s'en va, content de l'apport qu'il a donné, par son vote, à la sauvegarde des intérêts de la société... »

Et pourtant, il n'est que d'avoir suivi les préparatifs de votre réunion, que de parcourir — le plaisir de la lire étant renvoyé à des temps meilleurs — la documentation soumise à vos délibérations, pour se rendre compte du fait que l'événement d'aujourd'hui est d'importance, et que vos délibérations ne sont pas sans influence sur des aspects importants de notre vie nationale.

Il suffit de se pencher sur les préoccupations de votre rapporteur : son diagnostic, ses propositions, ses thèses, modestes parce qu'honnêtes, audacieuses aussi — je pense à cette centralisation souhaitée mais susceptible aussi de provoquer le malentendu — pour constater qu'il est peu de préoccupations nées de la vie moderne qui ne requièrent et ne retiennent pas votre attention. Problèmes de la famille, de la discipline, des loisirs, des rapports de l'école et du monde professionnel, de la coordination nécessaire entre cantons attachés au fédéralisme, de la relève des enseignants et des élèves — j'en passe ! Ils se pressent tous dans le champ de votre enquête, ils sollicitent tous une solution de votre sagacité et une action adéquate de votre bonne volonté.

Que n'attend-on pas de l'école et de l'instituteur ! C'est une impression de responsabilité, un sentiment du devoir — au premier abord accablant, et à la réflexion exaltant — qui se dégagent à chaque instant de cet examen. Nos enfants sont-ils mal préparés à la vie professionnelle ? C'est à l'école à intensifier son effort. Les bases de la société, et en particulier de la famille, accusent-elles des faiblesses notoires ? C'est l'école qui ne remplit pas sa tâche éducative. Le citoyen déserte-t-il les urnes et néglige-t-il ses devoirs civiques ? C'est sans doute que l'école n'a pas su lui inculquer l'amour sacré de la patrie. Se plaint-on tour à tour des lacunes de la culture générale ou des déficits de la formation technique ? C'est l'école qui n'a pas suffisamment pensé sa tâche...

A voir ainsi notre école objet d'autant de reproches que de revendications, et nous-même ployant sous le faix des exigences, nous mesurons bien la place centrale qu'elle occupe dans la communauté et l'honneur qui s'attache à votre fonction. Sans doute, tout le monde ne reconnaît-il pas à l'instituteur cette place que lui assigne par exemple Péguy lorsqu'il écrit, vous vous en souvenez, dans « L'argent » :

« Je voudrais dire quelque jour, et je voudrais être capable de le dire dignement, dans quelle amitié, dans quel beau climat d'honneur et de fidélité vivait alors ce noble enseignement primaire. »

D'autres carrières jouissent, plus passagèrement peut-être que l'on ne pense, de la faveur de certaines opinions publiques. Il n'empêche que lorsque nous nous préoccupons de l'avenir du pays, de la réforme de ses institutions, de l'amélioration de la société, le moment vient inmanquablement où nous nous avisons que chacun de ces problèmes est aussi un problème d'éducation, et où nous sommes amenés à peser les responsabilités de nos éducateurs.

Je ne voudrais pas opposer des mythes insuffisamment définis à des réalités mal interprétées, ni évoquer une image de votre situation qui paraîtrait ou trop avantageuse à la modestie des uns, ou insuffisante aux ambitions des autres. Votre tâche est à la fois simple et complexe. Elle requiert plus que d'autres un appel, une vocation, une consécration. Il n'en est guère au surplus qui apporte plus de satisfaction et de joie à qui s'y voue.

Je souhaite que les délibérations de votre congrès vous aident à mieux situer votre effort dans le cadre de la vie générale du pays, et nous donnent l'occasion de rendre un éclatant hommage à votre intelligente activité et à votre constant dévouement.

Assemblée des délégués de la SPR

précédant le congrès, tenue le 30 mai 1958, à l'Athénée, à Genève.

Le président André Neuenschwander ouvre la séance à 14 h. 15. Il souhaite la bienvenue à tous les assistants, et en particulier aux invités : M. Simmen, rédacteur de la « Schweizer Lehrerzeitung », M. Richner, secrétaire de la SIB, Mr Owen, président de la NUT (Angleterre) et Mrs Owen. Il excuse l'absence de MM. Robert Michel (FIAI) et Parroz (Bienne).

1. Liste des présences. Elle circule parmi l'assemblée, et nous revient avec 53 noms.

2. Procès-verbal. Il est lu par la secrétaire, et approuvé par l'assemblée.

3. Rapport du président. Ce dernier retrace brièvement l'activité de la SPR pendant ces quatre dernières années, au cours desquelles il s'est efforcé, avec le comité central, de suivre les directives données lors du congrès de Neuchâtel.

4. et 5. Rapports du Bulletin et de l'Educateur. Tour à tour Willemin et Chablot donnent le compte rendu de leur travail. Ces rapports sont vivement applaudis et adoptés.

Gfeller demande qu'ils soient publiés dans notre journal, ce qui est accepté.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : XXIXe Congrès SPR - Allocution de Monsieur le conseiller d'Etat A. Borel. - Assemblée des délégués SPR. - Rapport sur le Bulletin corporatif. - Sur l'activité de l'Educateur. - Croix-Rouge de Jeunesse. - Vaud : Avec la Société d'Education chrétienne. - Postes au concours. - Guilde de travail. - Genève : UAEE : Rapport présidentiel. - Neuchâtel : Après le congrès. - Voyage à la Grande Dixence. - Jura bernois : Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles. - Divers : Echanges

Eigenmann (UIG) demande si le comité central a étudié la question d'une diminution de fréquence dans la parution de l'Éducateur.

Neuenschwander répond affirmativement : l'imprimeur a toutefois déconseillé une telle diminution qui nuirait à la publicité. Il serait, de plus, insuffisant de ne donner à nos collègues les communications du bulletin corporatif que tous les quinze jours.

6. Rapport sur la Guilde de documentation (Chabloz).

7. Rapports de la Commission romande des moyens d'enseignement (Chabloz) et de la commission de la projection fixe (Cramatte).

8. Rapport sur le Bulletin bibliographique (Chevalley).

Ces quatre rapports ont paru dans l'Éducateur du 24 mai. Ils sont acceptés à l'unanimité.

9. Rapport du trésorier. Il a paru dans l'Éducateur du 12 avril. Des exemplaires de ce numéro sont distribués, et Pulfer commente les divers postes de ce rapport.

10. Rapport des vérificateurs des comptes. Il a également paru dans l'Éducateur.

Ces deux rapports sont adoptés avec remerciements et félicitations.

11. Budget du congrès. Mlle Schwindt (UIGD) responsable des finances concernant le congrès, présente son rapport.

12. Subvention des sections. Vu le déficit de francs 3 527.80 du congrès, Mlle Schwindt demande une subvention de Fr. 1.— par membre des sections de la SPR, comme cela s'est toujours fait jusqu'alors.

Rapport et subvention acceptés à l'unanimité.

13. Fixation de la cotisation à la SPR et du prix d'abonnement à l'Éducateur. Pulfer lit la lettre de M. Corbaz annonçant une majoration des prix de l'imprimerie, et le comité central propose de porter la cotisation de Fr. 15.50 à Fr. 16.—.

Pasche estime qu'il n'y a pas lieu de le faire ; un déficit ayant été prévu au budget, il lui semble normal que la SPR le supporte sans trop de dommages, elle n'a pas de raisons de capitaliser.

Pulfer reconnaît que si la proposition n'est pas acceptée, la situation ne sera pas catastrophique.

Forestier pense que la publicité va s'accroître, et demande si Pulfer en a tenu compte.

Pulfer l'espère, mais comme trésorier il ne peut compter sur des espoirs.

Gfeller (toujours plein de bon sens) déclare que si la SPR a vraiment besoin de ces 50 centimes, ses membres les donneront volontiers, mais qu'en général on attend le déficit pour demander une augmentation.

Pulfer fait remarquer que le comité central se devait de laisser une situation saine, donc de demander cette augmentation.

Finalement, la proposition est repoussée.

14. Allocations aux rédacteurs, au trésorier, au rédacteur de la Guilde, à l'administrateur de la Guilde.

Propositions : au rédacteur de l'Éducateur (Chabloz) : fr. 2 600.— au lieu de 2 500.— ; au rédacteur du bulletin (Willemin) : fr. 2 200.— au lieu de 2 100.— ; au trésorier (Pulfer) : Fr. 1 200.— (inchangé à la demande de Pulfer) ; au rédacteur de la Guilde (Chabloz) : fr. 450.— au lieu de 300.— ; à l'administrateur (Moriier-Genoud) : fr. 750.— au lieu de 600.— ; au trésorier (Pulfer) : fr. 350.— au lieu de 200.—.

Gfeller demande que l'augmentation des rédacteurs de notre journal soit doublée.

Mlle Charmot (UIGD) demande pourquoi l'allocation au trésorier de la SPR ne serait pas augmentée.

Pulfer (sybillin) : — Non, c'est autre chose.

Zwahlen (SPN) trouve illogique que l'on revienne en arrière puisque ces chiffres ont été budgétés.

Pulfer déclare que les rédacteurs ont été d'accord avec les chiffres cités plus haut, lors de la dernière séance du comité central.

Gfeller maintient quand même sa proposition.

On passe au vote : **proposition Pulfer 15 voix, proposition Gfeller 16 voix.**

Les autres propositions citées plus haut sont toutes adoptées.

Gaudin (UIGM) demande si les comptes de la Guilde sont séparés. Pulfer répond affirmativement.

Rochat remarque que l'on ne parle pas des allocations aux autres collaborateurs à l'Éducateur.

Pulfer répond que Chabloz et Willemin doivent étudier la question et faire des propositions. Il remarque toutefois que ces allocations sont symboliques, il estime qu'il faut les laisser telles qu'elles sont.

Pasche demande si la Guilde concurrence l'Éducateur, en payant mieux ses collaborateurs occasionnels.

Pulfer répond que c'est Chabloz qui estime la valeur de ce qu'on lui propose.

15. Allocation au comité central. Elle avait été fixée à fr. 1 500.— il y a quatre ans. L'assemblée de ce jour renouvelle son vote.

16. Nomination du nouveau comité central de la SPR, des rédacteurs, du trésorier. M. Chapuis (président de la SPJ) présente ce nouveau comité : président Adrien Perrot, instituteur à Bienne ; vice-président Monnier ; secrétaire Parroz, et Mlle Hanché.

Le président Neuenschwander présente ses vœux au nouveau comité et au président en particulier.

Jeanprêtre souligne que la section du Jura est la seule à compter dans ses membres des maîtres secondaires et des maîtres d'école normale. Le nouveau comité central sera formé de trois maîtres d'école primaire et un maître d'école secondaire (Monnier).

M. Perrot prononce à son tour une brève allocution.

Puis les trois membres permanents du comité central, Chabloz, Willemin et Pulfer, sont réélus à l'unanimité.

17. Divers. Neuenschwander donne connaissance d'une lettre de **Jean-Paul Rivier**, de l'Association européenne des Enseignants.

Il ressort de la discussion qui suit que nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que cette association fasse de la propagande auprès des membres de la SPR qui pourraient s'y affilier individuellement, si tel est leur désir. Michel, consulté, a déclaré également la chose possible, l'AEE et la FIAI étant deux mouvements totalement différents.

Le président fait part ensuite d'un texte que lui a fait parvenir **Chevalley**, protestant contre les essais atomiques.

Notre collègue prend la parole et développe son idée : il est étonné de constater le peu de réaction suscité par les essais nucléaires. Il désirerait que l'on soumette le problème à la FIAI et qu'elle vote une résolution à ce sujet.

Au cours de la discussion, plusieurs collègues apportent leur approbation au projet de Chevalley qui est invité à composer un texte de résolution que l'assemblée des délégués pourrait voter, puis présenter au congrès.

Quand Chevalley présente le texte qu'il vient de composer, **Pierrehumbert** propose que l'on établisse plutôt une résolution en faveur de la paix, dans

laquelle on incluerait la proposition Chevalley (suppression des essais atomiques).

Chevalley approuve, mais les avis des autres délégués étant partagés, on décide de reporter la décision à plus tard.

Le moment étant venu de se rendre à la réception que les autorités genevoises ont organisée à notre intention, dans la salle de l'Alabama, le président lève la séance. Il est 17 h. 05.

Photos du congrès

Les amateurs des photos du congrès peuvent consulter la collection et faire d'éventuelles commandes à Interpress, 7, Tour Maitresse, Genève.

Rapport sur le Bulletin corporatif de la SPR présenté à l'assemblée des délégués du congrès

Il y a un peu plus de six mois, l'assemblée extraordinaire des délégués, réunie à Yverdon le 16 novembre, consacrait la presque totalité de sa séance à l'examen de la situation de l'Éducateur, et les délégués ont eu alors l'occasion d'entendre deux rapports assez longs sur le bilan de l'expérience en cours, puisqu'il s'agissait d'approuver la modification du format de notre journal ou au contraire d'y renoncer. Je ne pense donc pas qu'il soit utile de reprendre l'histoire du problème et de répéter les arguments qui ont été exposés dans un passé si récent.

Rappelons que 1957 a été pour notre journal, pour l'Éducateur comme pour le Bulletin, une année d'essai, de rodage. Les premiers numéros du journal, sous sa nouvelle forme, s'ils n'ont pas soulevé de critiques passionnées — où sont les véhémences d'antan ? — n'ont pas non plus rencontré un enthousiasme délirant. Méfiance envers la nouveauté, présentation un peu terne de la couverture, pages trop grandes où, dans des caractères uniformes, les titres des articles étaient un peu perdus, de même que les distinctions entre les chroniques des sections n'apparaissaient pas suffisamment. Semaine après semaine, nous avons constaté ces petites imperfections et nous avons cherché à y remédier, et nous avons trouvé, auprès du personnel de l'imprimerie Corbaz, auprès des membres du comité central comme auprès de bon nombre de nos membres, des conseils et des suggestions qui nous ont été fort utiles. Comme nous l'avons déjà constaté en novembre, les améliorations ont été constantes et, si l'enthousiasme n'est pas né, du moins nous avons recueilli de nombreux témoignages de satisfaction, et je tiens à rendre hommage à Chabloz qui a bien voulu se charger de choisir les clichés de la couverture, et je crois que là aussi la qualité a été en s'améliorant.

Cela dit et répété, je ne pense pas que nous soyons arrivés à une forme définitive. Je crois, au contraire, que nous devons continuer à travailler dans une atmosphère de recherche et d'expérience. Qu'on m'entende bien : je ne prétends pas bouleverser chaque numéro pour présenter à tout prix quelque chose de nouveau chaque semaine ; mais je suis persuadé que, dans le cadre qui est maintenant créé, il est possible encore d'apporter de nombreux perfectionnements, non seulement dans la forme et dans la présentation du journal, mais surtout en ce qui concerne le fond. C'est sur ce dernier point que je voudrais insister.

En effet, ce qui intéresse d'abord les lecteurs du bulletin, c'est avant tout les nouvelles qui touchent à leur situation et à leur section. Et l'attention avec laquelle nos membres lisent les informations qu'on

leur présente dépend de la qualité de ces articles. Autrement dit, l'essentiel de l'attrait que peut exercer le bulletin provient des correspondants de section. Et j'ai toujours admiré le talent, l'assiduité, la bonhomie de ceux-ci. C'est grâce à eux que le journal est vivant, et utile pour la grande majorité des instituteurs romands. Ils méritent non seulement les remerciements des sections qui les ont nommés, mais aussi l'expression de la gratitude de la Romande tout entière.

La deuxième étape, si j'ose dire, c'est d'amener le lecteur à jeter au moins un coup d'œil et à s'intéresser aux chroniques des autres sections et aux articles d'ordre général. La tâche est plus ardue, car il est difficile, surtout en ce qui concerne le deuxième point, de trouver un sujet qui, à un moment donné, soit capable de donner à chacun l'occasion de repenser un problème actuel et d'apporter, sinon des vues toujours originales, du moins des arguments et des points de vue intéressants.

C'est là, pour moi, le point névralgique de notre action : éviter que le bulletin ne soit qu'une juxtaposition d'articles, de communiqués, de comptes rendus n'ayant entre eux d'autre lien que le hasard de leur date de publication. Nous n'avons pas toujours échappé à ce danger, mais je dois reconnaître que la communauté de nos aspirations et de nos soucis, comme leur simultanéité relative, donne tout de même aux correspondances de sections une certaine unité.

Quelques-uns de mes collègues m'ont moqué gentiment de ce que j'avais l'air de tenir beaucoup à la parution d'un éditorial plus ou moins fréquent. L'expérience que nous avons tentée avec le comité d'organisation du présent congrès n'a peut-être pas attiré l'attention de beaucoup ; depuis près de trois mois, quelques membres de ce comité ont publié sous le titre général de « La page du congrès » une série d'articles sur la préparation et l'organisation de nos travaux. Pourquoi ne pourrions-nous pas reprendre cette façon de faire sur un sujet général sur lequel plusieurs de nos militants exprimeraient très franchement leur opinion ?

Quant au problème de l'alternance, le bulletin paraissant tous les quinze jours, de même que l'Éducateur, la dernière assemblée des délégués ne l'a pas nettement tranché, bien qu'elle ait paru favorable à cette manière de faire. Si, sur le terrain théorique, le problème peut se poser, pratiquement il n'existe plus. Les deux rédacteurs doivent être compétents pour fixer le nombre de pages qui leur est dévolu semaine après semaine, et quand l'un a besoin d'un numéro entier, il est toujours possible de trouver la solution efficace. La plus grande souplesse doit régner dans ce domaine et il serait absurde d'obliger un des rédacteurs à occuper un numéro tout entier alors qu'il n'a pas une copie suffisante.

C'est ainsi que nous avons agi depuis novembre, et je crois que personne n'a été fondé à s'en plaindre.

Un peu de statistique pour terminer. En 1957, le bulletin a publié environ 285 pages, dont le quart a été occupé par la partie générale qui dépend du comité central, le second quart a été occupé par la Société pédagogique vaudoise ; Genève et Neuchâtel se sont partagé à peu près également le tiers ; le reste, un sixième, échéant à la SPJ et à divers communiqués. Pour les 21 premiers numéros de cette année, ce qui représente 140 pages, le comité central s'est contenté du huitième, la SPV en a pris le tiers, Neuchâtel et Genève chacun un sixième. J'espère vivement que le prochain comité romand pourra donner un peu plus

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



LA BARILLETTE- LA DÔLE

par le

TÉLÉSIÈGE

Emetteur Télévision

Restaurant station supérieure

Taxes réduites aux sociétés et écoles

Rens. : Chemin de fer Nyon-Morez Tél. 9 53 37

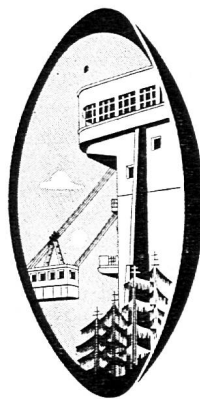
Station Télésiège Tél. 9 96 67

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby
Vevey-Blonay-**LES PLÉIADES** 1400 m.

•
Pour grands et petits un
CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses



Pour vos courses scolaires, montez au Salève,
1200 m., par le Téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Hte-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-
Veyrier.**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et
le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux pour courses
scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au :
Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-
Savoie) Tél. 358 Annemasse.

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes
accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une
heure de marche agréable pour les deux premières gares et une
heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au
sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade,
vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET. Téléphone sous Tour
de Gourze 4 22 09. Poste de Rieux s/Cully.

JOLI BUT POUR COURSE D'ÉCOLE

Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres et aux élèves. Vis-à-vis du musée.
Parc pour autos et cars.

CAFÉ SUISSE

LE TENANCIER : R. CHAPPUIS — TÉL. (038) 8 31 69

d'importance à la chronique jurassienne, cela dit sans aucun reproche au correspondant de la SPJ dont nous connaissons tous la situation difficile.

En terminant, je voudrais exprimer notre reconnaissance à l'Imprimerie Corbaz pour l'habileté et la conscience avec lesquelles elle imprime notre journal, les difficultés techniques sont toujours résolues le plus rapidement possible dans un climat de confiance et de bonne humeur qui est bien agréable et qui facilite grandement le travail.

N'oublions pas de rappeler enfin qu'avec 1958 notre journal est entré dans sa 94^e année d'existence, et nous voulons espérer que lorsque bientôt il pourra célébrer son centenaire, il pourra se présenter jeune encore tout revigoré qu'il sera par l'elixir de jeunesse que représente son œuvre en faveur du corps enseignant et de notre école populaire. G. W.

Rapport sur l'activité de l'Éducateur présenté à l'assemblée des délégués au congrès de Genève le 31 mai 1958

Chaque fois que j'ai à vous présenter un rapport sur la partie pédagogique de notre journal, je me demande quels aspects de cette activité pourront bien retenir votre attention. En effet, semaine après semaine, vous pouvez suivre les résultats de ses efforts, les apprécier en les critiquant et vous faire ainsi une opinion que je serais d'ailleurs heureux de connaître. Non pas que je m'imagine que vous lisez tous scrupuleusement d'un bout à l'autre votre journal, mais je veux croire pourtant que vous lui témoignez assez d'intérêt pour en parcourir chaque semaine les colonnes en vous arrêtant tout de même sur certains articles que vous jugez dignes de retenir votre attention.

Vous constatez ainsi que l'Éducateur reste le journal d'information pédagogique qu'il veut être.

Information générale qui présente les problèmes d'éducation et d'enseignement que posent à l'école les transformations du monde moderne. C'est ainsi que **Robert Michel** nous a présenté les réformes scolaires en cours ou déjà réalisées hors de nos frontières, — que **Rodolphe Spring**, dans la perspective du sujet mis à l'étude pour le présent congrès, a esquissé quelques aspects de l'école de demain, que **Charly Pfister** nous a fait part des enquêtes de l'école secondaire vaudoise, — que **j'ai essayé** moi-même en quelques articles successifs de rappeler les principes fondamentaux auxquels reste inéluctablement attaché toute éducation authentique, — et que tout récemment les docteurs **Henny et Bergier** nous ont renseignés sur l'activité des offices médico-pédagogiques, des maisons d'éducation, des assistants sociaux chargés de la surveillance de l'enfance abandonnée ou délinquante.

Information bibliographique et didactique qui, dans l'énorme production actuelle d'ouvrages pédagogiques, s'efforce de faire un choix et de mettre en valeur ceux qui paraissent mériter l'intérêt des membres du corps enseignant (à ce sujet, je rends un reconnaissant hommage à la collaboration que m'a apportée un jeune maître secondaire, J.-Cl. Eberhard, de Vallorbe, décédé tragiquement il y a quelques semaines).

Information didactique qui suggère des méthodes et des procédés d'enseignement, qui commente des essais réalisés dans notre pays ou ailleurs, qui développe l'exemple d'un centre d'intérêt ou de toute une leçon, fournissant ainsi une documentation aussi éclectique que possible sur les aspects d'une pédagogie qui se cherche encore quelquefois, mais qui se veut vivante et efficace.

Information pratique qui apporte des matériaux sous forme de fiches le plus souvent, directement utilisables dans le travail quotidien de la classe et qui essaie, sans y réussir tout à fait, de donner une part égale à toutes les branches et à tous les degrés. Matériaux d'exercices ou de documentation prêts à l'usage qui trouvent immédiatement place dans les fichiers que possèdent des maîtres toujours plus nombreux.

Ces **trois ordres d'information**, qui constituent l'essentiel de nos colonnes, ne supposent aucun plan, aucun programme préalable; puisque je n'ai pas à ma disposition une équipe rédactionnelle à laquelle je pourrais distribuer le travail, les articles se publient au hasard des correspondances et des bonnes volontés. Des collègues, de plus en plus nombreux il faut le dire, et c'est là une manifestation d'intérêt qui me réjouit et m'encourage tout en facilitant ma tâche, m'envoient spontanément des textes avec un désintéressement auquel je me plais à rendre hommage.

C'est ainsi que Mlle Schnyder, Georges Annen, Daniel Courvoisier m'ont adressé une série d'articles courts, évocateurs de la vie de la classe, plaisants ou attendris, suggestifs aussi et qui retiennent facilement l'attention du lecteur. Je souhaite que ces collègues persévèrent dans leur intéressante collaboration et qu'ils suscitent des imitateurs.

Ainsi composé, que vaut notre journal? Quelle audience et quelle influence a-t-il? Difficile à vous comme à moi de répondre sans doute. Vous me permettrez pourtant de renoncer à toute fausse modestie et d'affirmer que sa valeur est au moins égale — compte tenu des dimensions — à celle d'autres journaux pédagogiques. Si j'en viens à cette déclaration, c'est que certains de nos membres déniaient à notre hebdomadaire tout intérêt professionnel ou culturel. Or, des quotidiens d'information, des hebdomadaires professionnels ou autres, même le *Bonjour de Jack Rolan*, des journaux pédagogiques de chez nous et d'ailleurs ont à maintes reprises reproduit certains de nos articles, avec ou sans notre autorisation; des personnes hors de nos milieux pédagogiques portent sur notre organe un jugement favorable. Des collègues aussi m'écrivent leur satisfaction et me disent leur reconnaissance.

A ce propos, je préciserai que les plus nombreuses approbations me sont parvenues durant l'automne dernier, période pendant laquelle nous avons décidé, mon collègue Willemin et moi-même, d'alterner la parution Bulletin - Educateur.

Que je vous dise tout de suite que cette manière de faire m'a procuré les plus grandes joies de ma carrière de rédacteur, longue déjà de quatorze ans. En créant de toutes pièces tout un numéro, en équilibrant les diverses rubriques, en variant la longueur des différents textes et la typographie, ou au contraire en développant en plusieurs articles certains aspects d'un même grand sujet, on éprouve le sentiment de dominer sa matière. Le numéro du journal devient alors une authentique création de son rédacteur qui a pu le penser et le réaliser à son entière satisfaction. Travail difficile, mais passionnant précisément à cause des difficultés à résoudre, et du plaisir qu'on éprouve à les vaincre; d'ailleurs, un de nos délégués, J.-P. Rochat, a eu l'amabilité, lors de notre dernière assemblée à Yverdon, d'analyser un numéro qui lui semblait particulièrement bienvenu, sans soulever, il est vrai, l'enthousiasme approbateur des délégués.

Cette alternance Bulletin - Educateur a éveillé des craintes dans l'esprit de Robert Pasche, bulletinier vaudois, qui en a montré les inconvénients, voire les

dangers. Il nous a rappelé, fort opportunément sans doute, que c'est l'existence du Bulletin corporatif qui a permis de rendre l'abonnement au journal obligatoire pour tous les membres de la SPR ; la publication de deux journaux distincts risquerait d'amener une partie de nos collègues à proposer de revenir à la situation qui existait il y a quelque vingt ans, soit à deux abonnements séparés : obligatoire pour le Bulletin, facultatif pour l'Éducateur. Justifiées ou non, ces craintes, qui ont paru partagées par les délégués, m'ont causé quelque amertume à cause du scepticisme qu'elles révèlent. Est-il sage de tenir compte du poids mort des indifférents, si lourd soit-il ? Ne pèse-t-il pas aussi d'ailleurs sur la vie de nos sections et de notre SPR ? Nous n'en organisons pas moins des congrès qui discutent et prétendent voter des thèses, au nom de tous les membres du corps enseignant romand !

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'avoir le même optimisme et la même confiance à l'égard de notre hebdomadaire pédagogique qui est la principale raison d'être de notre association romande. Ceux qui l'ont créé, il y a quatre-vingt-treize ans, et qui l'ont maintenu à travers des difficultés que nous ne connaissons plus aujourd'hui, voulaient que les instituteurs de ce pays aient un moyen d'expression qui constitue en même temps un lien professionnel. C'est de pédagogie qu'il s'agissait alors. Il n'est que de feuilleter la collection de tous les anciens Educateurs pour s'en convaincre. Le titre qu'ils lui ont donné était déjà une affirmation, un engagement que, par respect pour eux, nous avons le devoir de tenir. N'oublions pas que toute société, et la nôtre plus que toute autre, ne vit que par l'élite qui l'anime.

C'est cette élite que nous devons promouvoir, encourager et satisfaire, en lui permettant de s'informer et de s'exprimer. Je voudrais aussi que chacun de nos membres considère l'Éducateur comme son journal sans cesse à sa disposition, auquel il devrait communiquer sans hésitation ses questions, ses trouvailles et ses réflexions en des textes même courts, nés spontanément dans les écoles de toute la Suisse

romande. Ainsi, notre organe deviendrait plus vivant, plus direct et plus récréatif aussi, à la condition que de chacun de nos 4 cantons me parviennent des correspondances. Il incarnerait mieux nos préoccupations, nos joies et nos espoirs et susciterait cette amitié et cette entraide professionnelle dont nous avons tant besoin dans ce petit pays où des frontières cantonales bornent si facilement et si commodément nos horizons.

Grâce à votre appui, Mesdames et Messieurs, à votre sympathie constamment agissante, notre journal pédagogique pourrait gagner plus de rayonnement et d'intérêt. Sachez pourtant que, tel qu'il est, il me cause plus de plaisir que de déceptions : plaisir d'être en contact avec un certain nombre de collègues dévoués, plaisir de travailler en étroite et toujours aimable collaboration avec mon collègue Willemin, de connaître l'activité ponctuelle et consciencieuse de l'imprimerie, plaisir enfin que donne le sentiment d'accomplir un travail utile, puisqu'il veut et croit être un stimulant pour les éducateurs romands. A. C.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Le mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse a pris en Suisse romande un essor réjouissant. De nombreux membres du corps enseignant cherchent à se procurer le matériel mis à leur disposition par la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse. A tous ceux qui voudraient obtenir des renseignements ou du matériel (affiches, albums de correspondance interscolaire, conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins, etc.) nous communiquons l'adresse des délégués-responsables de la Croix-Rouge de la Jeunesse :

Pour le canton de Vaud : M. Roland Joost, instituteur, Begnins.

Pour le canton de Neuchâtel : M. Jacques-André Galland, 11, clos Brochet, Neuchâtel.

Pour le Jura bernois : M. Francis Chopard, 255, route de Bienne, La Neuveville.

Secrétariat romand de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse : 5, rond-point de Plainpalais, Genève.

VAUD

Avec la Société vaudoise d'éducation chrétienne

Cette société, qui groupe de nombreux membres du corps enseignant vaudois, a tenu, à Lausanne, sa séance de printemps sous la présidence de M. Margot, professeur à Aigle.

L'assemblée a tout d'abord pris connaissance d'un rapport du comité concernant la clôture de la Fête du Bois des écoles primaires lausannoises. Chacun sait que cette manifestation pour la gent écolière a été quelque peu gâtée par des trouble-fêtes, après les derniers ébats sur la Riponne. La police a réagi et la presse s'en est mêlée. Le rapport propose divers remèdes, non sans signaler que ces faits coïncident avec d'autres survenus dans de grandes villes et qui résultent du trop de liberté qu'on a tendance à laisser aux jeunes d'aujourd'hui.

Une discussion s'établit au cours de laquelle on entendit tout d'abord M. Jaccottet, directeur des écoles de la ville. Il retraça le déroulement de la fête et donna des précisions sur les fauteurs de désordre qui sont pour la plus grande partie des éléments étrangers à la Fête, intervenant à la fin de la journée. Les autorités adresseront un avis aux parents et recour-

ront à une surveillance discrète renforcée.

Reprenant un point du rapport du comité, M. Rostan, inspecteur scolaire lausannois, rappelle la tenue qu'on est en droit d'exiger des kiosques à journaux et affiches de cinémas.

Enfin, M. Notz, directeur du Collège scientifique cantonal, montre comment la Fête du Bois pour les élèves de l'enseignement secondaire a évolué. La tradition se perd et, pour beaucoup, la vraie fête semble se dérouler à partir de 21 heures !

Il appartenait à M. J.-Cl. Verrey, pasteur à Lausanne, d'apporter à l'assemblée une méditation religieuse au cours de laquelle l'orateur retraça les bases solides de toute vraie éducation. Les enfants prennent souvent très à cœur tout ce qui touche à la vie ; certains d'entre eux, malgré un air détaché, sont guettés par le découragement ou deviennent des victimes de leur solitude. Et le monde d'aujourd'hui est trop pressé, trop sollicité pour se pencher avec assez de patience sur les problèmes individuels des enfants. D'où l'importance toujours plus grande de la tâche des éducateurs qui deviennent alors de vrais parents adoptifs.

L'assemblée écouta ensuite avec un vif intérêt M.

Hugues de Rham, Chef suisse des Eclaireurs, développer ce sujet : « Scoutisme vivant ». L'orateur rappela les bases psychologiques du scoutisme, conformes aux goûts et au tempérament des enfants ; il décrivit les divers stades par lesquels passe l'éclaireur jusqu'à sa formation complète, montra la pleine valeur du jeu scout où le secret joue un rôle stimulant. M. de Rham fit ensuite un commentaire vivant de la loi des Eclaireurs dont chaque commandement fut présenté et illustré de très heureuse façon. *P. Bt.*

Postes au concours

Jusqu'au 21 juin :

Avenches : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1958.

Cudrefin : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Guilde du travail

Une séance pratique d'imprimerie scolaire aura lieu vendredi 20 juin, à 17 heures, au collège de **L'Abbaye**.

GENÈVE

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Rapport présidentiel

Exercice 1957-1958

Chères collègues,

Le mot « rapport » a un je ne sais quoi d'ennuyeux, de pompeux, de sévère, qui ne me plaît guère, mais puisque vos visages sourient, j'ose espérer que vous m'écoutez avec bienveillance jusqu'au bout de ce rapport-ci.

L'exercice 1957-1958 a été marqué, comme il y a deux ans, par l'heureux aboutissement de nos démarches pour la revalorisation de nos traitements. Nous nous félicitons de ce résultats qui doit nous encourager à nous consacrer toujours mieux à notre belle tâche d'éducatrices.

Effectif. — En mars 1957, notre Amicale comptait 80 membres actifs. Depuis notre dernière assemblée générale, huit jeunes collègues ont demandé à faire partie de notre association. Ce sont : Mmes Anne-Lyse Bornand, Denyse Binggeli, Monique Mottier-Bron, Christiane Martin, Odette Matile, Arlette Dietrich, Mlles Liliane Pache et Nadine Weyl, à qui nous souhaitons encore une fois une très cordiale bienvenue.

Par contre, nous avons dû accepter une démission, celle de Mlle Gisèle Sutter qui a quitté l'enseignement, et pour qui nous formons les vœux les meilleurs.

D'autre part, quatre collègues ont pris leur retraite en septembre 1957, après une carrière fructueusement remplie. Ce sont : Mlles Annie Bonnard, Jeanne Finnaz, Laure Jacot-Guillarmod et Paule Soldini qui deviennent membres honoraires et à qui nous souhaitons de profiter longtemps et paisiblement d'un repos bien mérité.

Notre effectif se monte donc aujourd'hui à 83 membres actifs. Je remarquais ici-même, l'an dernier, que la majorité de nos nouvelles collègues avait adhéré à notre association, je constate aujourd'hui que la presque totalité de la volée 1957 a demandé à être admise au sein de l'Amicale. Cet élan réjouissant nous encourage à persévérer dans nos efforts pour rendre notre groupement toujours plus vivant.

Séances. — Le comité de l'Amicale a tenu 10 séances, au cours de cet exercice, il a assisté à 12 réunions du comité mixte, les trois présidents se sont réunis une bonne dizaine de fois. Je parlerai plus loin des problèmes qui nous ont préoccupés.

Enfin, nous vous avons convoquées 13 fois :

En 1957 :

Le 8 avril : A la Taverne de la Madeleine, pour un thé au cours duquel nous avons fêté les membres sortants du comité, réunion dont le succès fut assuré par la verve et l'humour de Mlle Basset qui, avec ses in-

terprètes, nous enchantait une fois de plus avec des couplets aussi spirituels que bien enlevés.

Le 23 avril : Nous vous emmenions en bateau (au propre, et non au figuré !...) jusqu'à Nyon, où le Musée du Lac nous livrait ses secrets.

Le 16 juin : A l'occasion des fêtes du 800e anniversaire de Fribourg, un voyage nous était proposé par l'UIG.

Le 19 juin : Nous dégustions sous la tonnelle, les délicieux filets de perches de l'Auberge de Sécheron.

Le 26 septembre : Nous vous avons conviées à un pique-nique dans le Jura. Hélas ! Ce projet... tomba à l'eau, car l'eau, elle, tombait du ciel avec autant de constance que d'abondance.

Le 24 octobre : Nous visitons en compagnie de nos collègues de l'école primaire, les impressionnantes installations du CERN, et la journée se terminait par un repas pris à la cantine.

Le 6 novembre : A l'aula de la rue Necker, les membres de nos trois sections écoutaient un passionnant exposé de M. Uldry qui traitait des problèmes d'orientation professionnelle.

Le 20 novembre : A la rue Necker encore, M. Bouffard présentait et commentait pour l'UIG, les magnifiques clichés qu'il a rapportés de ses lointains voyages.

Le 27 novembre : Nous nous réunissions à l'Ecole de Geisendorf où, après une séance d'informations, nous retrouvions nos joies d'enfants, devant une charmante représentation du théâtre Guignol des classes enfantines.

Le 4 décembre : Les membres de l'UIG se retrouvèrent nombreux, à la Brasserie Genevoise pour fêter dignement l'Escalade. La soirée fut fort gaiement animée par les productions spirituelles du Groupe des Jeunes et le talent de l'excellent caricaturiste qu'est notre collègue Cornioley. Cette réunion fut en outre l'occasion pour nous d'exprimer nos félicitations et nos vœux à M. Duchemin qui venait d'être élu conseiller d'Etat.

En 1958 :

Le 22 janvier : Le Refuge Valaisan nous accueillait, tout caquelons fumants. Puis, bien convaincue que le rire assure une meilleure digestion, Mlle Schnyder nous divertit avec maints extraits de l'ouvrage « La réalité dépasse la fiction ». Quelques intermèdes musicaux nous firent apprécier le talent de Mlles Rodel, Compagnon et Pache, et Mlle Dufour récita avec brio une page bien connue de Philippe Monnier.

Le 19 février : Nos trois sections étaient convoquées en séance plénière au Lyrique, pour définir leur position au sujet du rattachement éventuel des 8e et 9e années à l'enseignement secondaire.

Le 26 février : C'était la première d'une série de visites d'entreprises organisées par l'UIG, qui nous permettait, accueillis de charmante façon par son directeur,

de parcourir l'usine Belfa qui vend ses tricots haute-couture dans le monde entier, et d'assister à un ravissant défilé de mode.

Revalorisation. — Vous savez qu'en mars dernier, après que le Cartel des associations de fonctionnaires eut exposé au Conseil d'Etat ses revendications concernant une augmentation générale des traitements de l'ordre de 12 %, nous avions tout lieu de craindre que le personnel enseignant ne bénéficiât pas de cette revalorisation, puisque nos salaires avaient déjà été augmentés à partir de 1956.

Il fallait donc bien préciser que cette première revalorisation n'était qu'un reclassement de nos traitements par rapport à ceux des autres fonctionnaires. Il fallait aussi insister sur le fait que le maintien de la marge de 3000 francs entre les traitements maximum et minimum secondaire inférieur était un critère auquel l'UIG tenait essentiellement. Il fallait enfin démontrer que l'effet de la revalorisation 1956 sur le recrutement dans notre profession serait compromis par une augmentation accordée seulement aux autres catégories de fonctionnaires.

Voilà dans ses grandes lignes, le sens des démarches qu'allait entreprendre et réaliser le comité mixte de l'UIG, tant auprès de tous les présidents de partis qu'auprès des députés du Grand Conseil.

Parallèlement, des démarches étaient entreprises en vue de l'abrogation de la loi sur le cumul des traitements.

Tout au long de cette campagne, nos autorités scolaires nous ont témoigné une compréhension dont il convient de se louer. Elles ont élaboré le projet que vous connaissez dans un esprit de collaboration dont nous leur sommes profondément reconnaissants. M. Jotterand, de son côté, a bien voulu souligner la bonne entente qui a marqué nos délibérations, et nous exprimer sa satisfaction devant les résultats obtenus.

A tous ceux qui nous ont aidés et conseillés, à tous ceux qui ont contribué à améliorer notre situation matérielle, nous exprimons ici notre très vive gratitude.

Recrutement. — En juin dernier, le comité mixte invitait les jeunes collègues qui venaient de recevoir leur brevet, à une séance d'information qui fut suivie d'un sympathique dîner au Creux-de-Genthod. Nous avons été heureux de constater qu'après cette prise de contact, un bon nombre de ces jeunes collègues ont demandé leur admission à notre association.

Par contre, plusieurs membres du corps enseignant ne font partie d'aucune association professionnelle. Nous vous recommandons, si vous en connaissez, de nous aider à éveiller en elles un sentiment de solidarité auquel elles ne songent certainement pas. Nous remercions d'ores et déjà celles d'entre vous qui ont eu l'occasion de le faire, et nous espérons voir s'accroître encore le nombre des affiliations.

Unité du corps enseignant. — La question préoccupe toujours nos comités. En 1956 déjà, le comité mixte avait présenté une proposition au Syndicat de l'Enseignement. La voici :

« Les membres du Syndicat de l'Enseignement sont automatiquement membres de l'UIG qui devient seule habilitée à représenter le corps enseignant primaire et infantin. »

Cela signifiait d'une part la possibilité d'une double affiliation, et d'autre part, la possibilité pour les membres du Syndicat de se faire entendre à l'UIG.

Au bout de plusieurs mois, une réponse négative nous parvenait. Estimant alors que cette réponse était motivée par des craintes injustifiées, nous avons écrit au

président du Syndicat en précisant notre point de vue et nos intentions qui ne sont point d'étouffer cette association, mais de faire cesser une fâcheuse et inévitable rivalité. Une copie de cette lettre a été adressée à tous les collègues non-membres de l'UIG.

Le Syndicat ne nous a pas encore donné de réponse définitive. Il a toutefois invité fort civilement les trois présidents de nos sections à la soirée donnée pour le XXe anniversaire de sa fondation. Souhaitons donc que les pourparlers reprennent, et que nous arrivions à une heureuse solution de ce problème.

Centre d'information et de documentation. — Vous aurez lu dans l'« Educateur » et dans une circulaire qui vous est parvenue à fin janvier, que l'UIG se propose d'équiper un centre d'information et de documentation pour nos trois sections. L'intérêt de ce projet ne vous a pas échappé puisque vous avez bien voulu répondre, nombreuses, à l'appel qui vous était lancé. Nous remercions donc bien sincèrement celles qui, par leur geste généreux, nous aideront à donner aux membres de notre association un instrument de travail qui leur permettra de se perfectionner toujours davantage, pour le plus grand bien des enfants.

Ce centre, qui disposera d'un local, ouvert à tous les membres de l'UIG, sera dirigé par un ou plusieurs collègues qui se chargeront d'y réunir le maximum de ce qui peut être utile à notre profession (ouvrages de documentation, listes bibliographiques, machine à photocopier perfectionnée, matériel éducatif, etc.). Le local nous servira également à la centralisation de nos commandes de matériel, telles celle que nous vous avons proposée dernièrement par la voie de l'« Educateur ».

Nous attendons maintenant que vous nous exprimiez vos idées, vos suggestions (nous en avons déjà reçues de très intéressantes) au sujet de ce projet qui offre de vastes possibilités. Nous pensons en particulier, au groupe d'échanges qui, cette année a suspendu son activité, et qui pourrait ainsi repartir dans des conditions de travail plus favorables.

Séances de délégations. — Nous avons été convoquées 8 fois au Département, cette année. Voici le résumé des informations et discussions qui ont marqué cet exercice :

La revalorisation, bien sûr ! Je n'y reviendrai pas.

L'achèvement du nouveau *plan d'études* qui est appliqué dans nos classes depuis septembre 1957.

Le maintien de *l'enseignement de l'allemand* en 7e année qui a été obtenu avec une prolongation de l'horaire, dans ce degré.

Fiches de salaire : M. Déthiollaz, chef du service de la comptabilité, était présent à l'une des séances. Il nous a donné d'utiles explications, et s'est déclaré prêt à renseigner les collègues qui ne seraient pas au clair sur telle ou telle question concernant leur salaire.

Postes ruraux : Comme l'année dernière, la liste des classes dirigées par du personnel non régulier nous a été communiquée.

Manuel de lecture : Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler, vous le connaissez bien maintenant, et vous l'appréciez. Soulignons une fois de plus qu'il a été composé par des maîtresses enfantines, soyons reconnaissantes au Département d'associer étroitement le corps enseignant à l'élaboration des manuels qui l'aideront dans sa tâche. La commission n'a pas utilisé tous les éléments qu'elle avait accumulés. Une partie de ces textes et exercices fournira la matière d'une brochure de révision à l'intention des élèves de 2e année primaire. Les institutrices feront lire cette plaquette au cours du 1er trimestre.

Retenues sur indemnités spéciales : a) L'indemnité pour classes spéciales, de fin de scolarité, d'application, est versée pendant la période où le traitement plein est assuré (3 mois en l'espace d'une année). Ensuite, elle est supprimée.

b) L'indemnité pour principalat est versée à la remplaçante pour toute absence dépassant une semaine.

Moyens d'enseignement audio-visuels : Une commission s'occupant des moyens visuels était déjà au travail, mais l'Amicale n'y était pas représentée. C'est chose faite maintenant ; notre déléguée est Mme Andrée Devaud. La commission s'occupant des moyens auditifs a été créée dernièrement, Mlle Liliane Pache y représente l'Amicale.

Bâtiments scolaires : Pour éviter le renouvellement de certaines difficultés apparues après l'achèvement de certaines écoles, M. Jotterand a proposé et obtenu la création d'une commission chargée, sous la direction du chef du Département ou de son délégué, d'examiner les plans et de formuler des propositions. Cette commission comprendra en outre un représentant de la direction de l'enseignement primaire, du Département des travaux publics, de la commune et du corps enseignant intéressé, l'architecte et l'inspecteur de la circonscription.

Information de l'opinion publique : De nombreux faits montrent que dans la population, on ignore ce que fait l'école, comment elle est organisée ; on n'a qu'une vague idée de ses services annexes. Le Département estime donc qu'il doit informer le public. A cet effet, M. Jotterand a envisagé plusieurs moyens. Le premier, une circulaire vous en aura déjà informées, c'est une exposition, échelonnée sur quatre ans qui, dès octobre 1958, montrera le travail accompli dans les quatre divisions de notre école. La première exposition sera consacrée à la division préparatoire, la nôtre ; une commission a été formée. Notre déléguée, Mlle Schnyder vous donnera tout à l'heure un compte rendu du travail qui a déjà été effectué au sein de cette commission.

Un deuxième moyen d'information sera une brochure d'accueil inspirée des plaquettes offertes par certaines entreprises à leur personnel, et qui serait remise aux parents de tous les élèves en septembre 1958, et dès 1959 à ceux des nouveaux élèves. Elle leur montrerait sous un aspect moins administratif et moins sec que le bulletin hebdomadaire comment notre école et ses services annexes sont constitués, les services qu'ils peuvent rendre ; elle les renseignerait sur leurs droits et leurs devoirs, les conseillerait et chercherait ainsi à obtenir d'eux une bonne collaboration. Cette brochure sera élaborée par un comité de rédaction où les associations seront représentées.

La question des relations entre la famille et l'école a été mise bien souvent à l'ordre du jour de nos séances de comité. Nous n'aimons pas que les parents critiquent notre enseignement ou qu'ils se mêlent de le contrôler, nous estimons que nous sommes des spécialistes ayant appris leur métier. En revanche, nous reconnaissons pleinement que les parents doivent être informés de ce qui se passe à l'école, et nous recherchons le contact avec eux. Nous avons besoin de leur confiance, et ils doivent savoir qu'ils seront toujours bien accueillis par les éducateurs de leurs enfants. Bon nombre de nos collègues organisent des réunions avec les parents, et ces réunions sont un enrichissement inappréciable pour la famille et pour l'école. D'autres collègues préfèrent les contacts individuels. Peu importe le mode de faire, l'essentiel est que ce lien entre la famille et l'école

existe et se développe. Les autorités scolaires, auxquelles nous avons demandé d'ouvrir un débat sur la question, nous ont prouvé par leurs projets, que ce souci les préoccupe également. Elles recommandent et encouragent les contacts avec les parents, mais se défendent d'en fixer les modalités ou de les rendre obligatoires. Dans le but de définir pour le corps enseignant, les principes qui doivent présider aux relations entre la famille et l'école et de renseigner les maîtres et maîtresses sur les constatations pratiques faites dans ce domaine, le Département publiera au printemps prochain un numéro spécial du « Bulletin officiel ». Après des recommandations générales — qui seront soumises préalablement aux associations — il relatera sous la plume des personnes qui les ont conduites, les expériences de diverses sortes qui ont déjà été faites et les leçons qu'on en peut tirer.

Un projet de modification du règlement concernant l'engagement des maîtres et maîtresses spéciaux dans l'enseignement primaire a été soumis aux associations, qui ont demandé quelques modifications de détail. L'étude de ce projet continuera, de même que celui du rattachement des classes de 8e et 9e années à l'enseignement secondaire pour lequel l'UIG a formulé deux résolutions votées dernièrement en assemblée plénière.

Notons une fois de plus la compréhension que nous trouvons auprès des autorités scolaires et remercions M. le chef du Département et M. le directeur de l'Enseignement primaire, d'examiner avec bienveillance nos problèmes.

Relations avec les autres cantons. — Comme chaque année, l'Amicale a été invitée aux assemblées générales d'autres cantons, ce qui nous a permis d'apprécier encore, tant à Neuchâtel qu'en terre vaudoise, dans le Valais et à Berne, l'esprit d'entente et de cordialité qui règne entre les enseignants des divers cantons. De plus, comme l'année dernière, notre collègue Camille Gremaud a participé aux Journées de Trogen, organisées par nos collègues de Suisse alémanique.

Société pédagogique romande. — Vous aurez appris avec plaisir que M. André Neuenschwander, très actif et compétent président de la SPR, a été nommé inspecteur d'écoles. Nous tenons à lui exprimer encore nos vives félicitations pour sa nomination. Nous le remercions d'avoir accepté, malgré ses nouvelles occupations, de continuer à assumer les lourdes tâches de la présidence jusqu'à fin 58, date à laquelle nos collègues jurassiens formeront le nouveau comité central.

Assemblée des délégués de la SPR : Elle a eu lieu le 16 novembre 1957 à Yverdon. Vous avez pu en lire le compte rendu dans l'Educateur. Je vous en rappelle néanmoins les points essentiels : le nouveau format de l'Educateur a été adopté, et une augmentation de 2 fr. de la cotisation à la SPR votée. (Cette augmentation est due à la hausse du prix de l'abonnement.) Nous profitons de cette occasion pour remercier et féliciter nos collègues Chabloz et Willemin pour l'énorme travail qu'ils ont fourni afin de faire de notre journal ce qu'il est aujourd'hui. D'autre part, l'UPN qui est formée de collègues ayant démissionné de la SPN, donc de la SPR, avait demandé son admission comme nouvelle section de la SPR. L'assemblée des délégués a rejeté cette demande.

1er Salon International de l'Enfance, à Genève : La SPR a été sollicitée d'y participer. Elle y a donc organisé un stand auquel les sections genevoises notamment, ont apporté leur contribution.

Conclusion. — En terminant, je voudrais souligner les excellents rapports qui n'ont cessé de régner entre

les trois comités de l'UIG. Nous avons travaillé dans l'esprit d'entente et de compréhension qui doit être à la base de toute bonne collaboration, et je prie les délégués des deux autres sections genevoises d'être nos interprètes auprès de leurs associations pour leur transmettre ce message.

Quant à vous, chères collègues de l'Ecole enfantine, je suis certaine que vous prendrez une part toujours plus active soit aux manifestations organisées en com-

mun, soit aux préoccupations qui, apparemment, concernent plus spécialement nos collègues primaires. D'ailleurs, s'il est vrai que nous essayons de toutes nos forces de donner aux petits qui nous sont confiés un bon départ, un élan dans leur vie, nous ne saurions nous désintéresser d'eux, passé le seuil de la 1re année primaire sans faillir à notre idéal d'éducatrices.

Le 6 mars 1958.

M. Meyer de Stadelhofen,
Présidente de l'UAEE.

NEUCHÂTEL

Après le congrès

Le congrès de Genève fut une réussite parfaite, assurée en plus par un très beau temps. Les superlatifs manquent pour exprimer et notre satisfaction et notre reconnaissance.

Qu'on songe à la somme d'efforts, d'ingéniosité et de dévouement fournie par d'innombrables collègues pour toute l'organisation, l'excellente mise au point du spectacle, un ravissement, la course surprise comprenant les intéressantes visites de Cointtrin et de l'ONU, la promenade au travers de la gracieuse campagne genevoise, l'ascension du Salève, splendide. Et l'accueil, et la bonne chère non méprisable... Tous ces agréments, sans compter la qualité remarquable du rapport de M. Rebetez présenté avec tant de clarté et d'aisance. Le tout présidé par M. Neuenschwander dont la distinction, le calme, la chaude et constante cordialité appellent d'emblée la sympathie et créent... l'ambiance.

Ces journées resteront inoubliables. Merci de tout cœur, chers collègues genevois !

W. G.

Voyage d'étude à la Grande-Dixence de la section SPN-VPOD - La Chaux-de-Fonds

5 h. 30, place de la Gare. L'autocar est là, le brouillard aussi. Nous ne sommes que treize à prendre place dans la voiture, les autres participants font le voyage en auto, nous ne les reverrons qu'à Sion.

Neuchâtel, La Broye, le lac de Bret, Vevey, Montreux, voyage sans incident et sans paysage. Nous nous arrêtons à Saint-Maurice pour étancher les premières soifs et surtout satisfaire...

Dès Martigny, le soleil est de la partie, les cœurs se réchauffent, les plaisanteries se font plus légères. La plaine, des villages aux noms pittoresques, aux portes voûtées, puis Valère et Tourbillon; nous piquons sur la montagne. Que de virages ! Les dames enlèvent leurs chaussures pour mieux grimper sur les sièges et admirer. Vex nous sourit de ses mille pommiers en fleurs. Blanc des pommiers, puis blanc de la neige : nous approchons. On aperçoit le barrage, petit, dominé

par la Rosa-Blanche ; on pense à une bête, obstinée et féroce qui ne veut pas lâcher prise.

Nous sommes en retard, aussi la visite ne se fera qu'après dîner. Mais le contact est pris : de la boue, de la neige, des fleurs, des baraques en bois, un grand bâtiment vert aux lignes modernes et des rocailles qui éboulent de partout. Le regard monte, vite arrêté par l'énorme masse de béton.

Casques sur la tête, nous visitons ; il pleut, les bruits en sont comme étouffés, bruits des moteurs, bruit des pierres qui dégringolent, grincements des poulies, cris sauvages du métal forcé.

Tout cela n'a pas l'air très réel, c'est trop grand, trop perdu, on en est tout ahuri. Des blondins courent au-dessus de nos têtes ; ils montent, descendent, glissent, s'arrêtent puis repartent dans un enchevêtrement de câbles. Des bulldozers, des camions sont subitement arrachés du sol et transportés comme par enchantement.

Nous terminons par la visite de la fabrique à béton : immenses silos, tours de malaxage, chargement, déchargement. Comme tout se fait sans heurt, sans perte de temps. Chacun s'avoue impressionné.

Il cesse de pleuvoir, la visite est terminée.

Par les mêmes lacets, les mêmes villages, nous redescendons vers la plaine, vers le soleil : quand nous nous arrêtons à Saint-Pierre-de-Clages, le ciel est d'un bleu total.

Qu'a donc le chauffeur à s'agiter ainsi ? Il fait si calme. Une large flaque noire s'étale entre les deux roues avant : fuite d'huile, réparation, deux heures sont nécessaires. Deux heures de gagné, disent certains...

Mais tout a une fin, malheureusement, et le car poursuit sa route vers Lausanne, vers la maison, vers l'orage. Quel instable, le temps !

A Vevey, les lumières s'éteignent tout à coup ; peut-être les éclairs suffiront-ils ? Nous chantons.

La Vue-des-Alpes est longue à venir ; les plus fatigués d'endorment, ils ne se réveilleront qu'à La Chaux-de-Fonds.

Ce qu'il peut pleuvoir parfois à minuit...

Jean John.

JURA BERNOIS

Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles LOVERESSE (Jura bernois)

Rapport annuel pour 1957

Nos élèves. — L'année 1957 a débuté avec 19 élèves et s'achève avec un effectif de 23. Nos protégées viennent de : Dir. cant. des OS, 1 ; Aut. tutélaire, Tavannes, 1 ; Avocat des mineurs, 3 ; Prot. enfance, Biemme, 5 ; Off. min., Neuchâtel, 3 ; Tuteur général, Fribourg, 1 ; Tuteur général, Genève, 1 ; Hospice général, Ge-

nève, 3 ; Service des écoles, Genève, 1 ; Commune de Loveresse, 1 ; Parents, 3.

Quatre jeunes filles ont quitté le Foyer à Pâques : 2 rendues à leur famille, 1 placée dans une famille, 1 placée en institution.

Nous exprimons notre gratitude aux autorités qui nous font confiance et placent au Foyer des fillettes et des jeunes filles difficiles, certes, mais qui n'ont commis aucun délit ; des caractérielles avant tout, enfants du malheur familial.

Instruction. — Une classe unique a été ouverte à la rentrée des classes et tenue pendant le semestre d'été. Une 2e classe a pu être ouverte dès le semestre d'hiver (resp. le 1er déc.) avec une remplaçante.

L'instruction pose un problème difficile. Elle est du ressort cantonal. On s'imagine donc nos soucis de raccordement au plan d'études des écoles jurassiennes. Notre corps enseignant a accompli des prouesses d'imagination pour dispenser un enseignement le plus individualisé possible.

Les examens de fin d'année scolaire 56-57 ont eu lieu le 21 mars : examens scolaires proprement dits, examens des ouvrages, examens des cours ménagers.

La classe d'ouvrages a été visitée par l'expert cantonal, Mme Wyssbrodt, Bienne.

Les cours ménagers ont été donnés normalement selon le programme de 9e a. primaire, avec un essai fructueux en 8e a. dès le semestre d'hiver.

Le niveau mental de nos élèves peut être le suivant :

16 élèves ont une intelligence normale ;

6 élèves sont des « doubleuses » ;

3 élèves sont des débiles légères.

Toutes étant instables, inadaptées, ascolaires, le problème de la discipline se pose chaque jour différemment et met le sang-froid, la patience et l'imagination du corps enseignant à rude épreuve.

Il est en outre difficile de déceler les besoins profonds et les intérêts réels des élèves, de leur donner soif d'être instruites, de les fixer sur un régime scolaire régulier auquel elles ont droit.

Malgré ces difficultés, le Foyer offre un champ d'activité béni aux jeunes institutrices qui, par vocation, ont quelque chose à donner aux déshéritées de la vie. Honneur à celle qui nous est restée fidèle en 1957 !

Education. — Quelles jeunes filles accueillons-nous au Foyer ?

Des jeunes filles difficiles, caractérielles, abandonnées, en danger moral. En 1957, nous avons :

Divorces et mésentente conjugale	10 cas
Abandon total	3 cas
Education familiale compromise	6 cas
Assistance, cas sociaux purs	4 cas

Il y a des sobriquets qu'on traîne après soi longtemps et qui font mal. C'est ainsi que nos protégées sont affublées du terme de « vicieuses » depuis cinquante ans ! Ayons le courage — la violence même — de rayer certains mots du vocabulaire, parce qu'ils font du mal ! Ceux qui sont à la tâche, chaque jour, au Foyer, et qui doivent **éduquer** (et non redresser) souffrent de cet état d'esprit solidement ancré dans nos vallées.

Pour pouvoir éduquer vraiment les élèves qui nous sont confiées, il faudrait que les autorités de placement n'attendent pas que ces élèves aient 15 ans pour les placer. **C'est trop tard !** Que pouvons-nous faire à ce moment-là ? Trop de mauvaises habitudes ont été prises et nos efforts restent en surface.

En 1957, l'éducation a été le résultat d'une étroite collaboration direction - corps enseignant - éducatrices. Elle a consisté à élever les élèves selon le régime familial et des groupes, de façon à procurer sécurité et confiance, à provoquer l'adaptation et l'initiative, à dispenser une règle de vie et une méthode de travail, à découvrir dons et aptitudes, à montrer enfin que la vie vaut la peine d'être vécue. Nous ne verrons les résultats que plus tard, lorsque nos protégées auront repris le contact direct avec la vie de leurs cités, la collectivité, le travail quotidien et les loisirs. Notre devoir actuel est de semer, et de remer-

cier vivement le personnel éducatif pour le temps, les forces et la joie qu'il a donnés en 1957.

Activités de l'internat. — Nos élèves ont travaillé, comme il se doit, dans le ménage du Foyer, y ont acquis les connaissances élémentaires de la future ménagère, ont aidé partout où leur temps, leurs forces et leur habileté l'ont permis.

En dehors de l'école, elles ont eu de nombreux loisirs dirigés. En voici quelques-uns :

Été : jeux de plein air (en particulier volley-ball), pique-nique, patrouilles ;

Jours de pluie : décorations des dortoirs et chambres de famille, scènes mimées, marionnettes, théâtre d'ombre, lectures, disques, radio, préparation de fêtes ;

Hiver : parties de luge, patinage (sur la patinoire du Foyer), construction d'iglos.

Comme chaque année, Rotbad (colonie de vacances) a été synonyme de vraies vacances enfantines et d'aventures merveilleuses.

Deux courses ont conduit nos élèves, l'une aux Pléiades sur Vevey, l'autre au Tessin (offerte aux enfants par le CFF à l'occasion du 75e anniversaire du Gothard. Merci, Messieurs !).

Santé. — Les visites du DAT ont eu lieu ; toutes les élèves ont subi les réactions et les résultats sont normaux.

Les piqûres antipolio ont été poursuivies et terminées pour la plupart des élèves ; plusieurs mutations n'ont pas facilité les choses, ni l'attitude de certains parents hostiles.

Les soins dentaires ont été donnés systématiquement.

Les visites médicales scolaires, au sens de notre loi sur l'école primaire, ont été faites.

Le développement physique de toutes nos élèves est normal en fin d'année 1957.

La grippe dite « asiatique » a déferlé sur le Foyer au début d'octobre ; 22 élèves sur 23 ont été atteintes ; l'épidémie fut en général bénigne, sauf dans un cas dont l'évolution fut tragique et se termina par un décès à l'hôpital de Moutier (double pneumonie foudroyante). Il s'agit de Marie-Claire Clémence, 13 ans, au Foyer depuis cinq mois à peine. L'événement ébranla le Foyer. Nous avons pris part à la douleur de la famille, en particulier de la maman de Marie-Claire.

Visites au Foyer. — La commission du Foyer s'est réunie deux fois en 1957, a visité les classes et, selon les problèmes du moment, telle ou telle partie du Foyer et du rural.

Un contact profitable a été pris avec plusieurs autorités tutélaires romandes. De nombreuses assistantes sociales ont visité la maison. Des membres du corps enseignant ont été nos hôtes.

Les parents, venus souvent de très loin, ont visité leurs enfants ; nous sommes très satisfaits des contacts que nous avons eus à ces occasions.

La direction des OS et l'inspectorat ont suivi notre travail avec bienveillance et compréhension, comme des amis.

Merci donc à tous ceux qui ont vivifié notre maison !

Personnel. — Le problème du personnel n'est pas le moindre qu'il faille résoudre dans nos institutions. Heureusement, et malgré les inévitables mutations, malgré le manque de corps enseignant pour la 2e classe, nous avons pu compter, en 1957, sur une équipe à peu près complète.

Trois jeunes stagiaires du centre romand de formation d'éducateurs ont passé quelques semaines au Foyer.

Deux éducatrices sont parties, deux nouvelles les ont remplacées.

A toute l'équipe, vaillante, dévouée, compétente, qui a su rester jeune avec les enfants, s'en va notre gratitude.

Achats et travaux. — En 1957, nous avons pu : remplacer le mobilier des 5 chambres du personnel féminin ; remplacer en partie le mobilier du bureau et de la salle des séances ; réparer le monte-charge (cuisine - salle à manger) ; refaire en partie l'Ecole ménagère (blanchissage, peinture) ; réparer la partie sud-ouest de la toiture ; construire une fosse à déchets et une fosse à papier ; rhabiller les murs et les allées du jardin ; compléter le chauffage central où c'était indispensable.

Divers. — Le local de théorie de l'Ecole ménagère a dû être mis à la disposition de la famille du jardinier-concierger (naissance d'un 2e enfant) ; le problème du logement de cette famille n'est toujours pas résolu.

La commission in corpore a visité le Foyer cantonal de Kehrsatz (foyer de jeunes filles près de Belp, Berne). L'accueil qui lui fut réservé par M. Buhler, directeur, et son épouse, est demeuré un lumineux souvenir. Le même jour, ce fut aussi la visite de l'Orphelinat Borel, à Dombresson, dont le système des pavillons familiaux a retenu toute l'attention de la commission.

Dans le cadre de l'Association suisse pour les enfants difficiles, groupe romand, s'est créée une Association romande des éducateurs de jeunes inadaptés (AREJI) ; le directeur du Foyer de Loveresse a été appelé à représenter le Jura bernois au sein du comité de ce nouveau groupement.

Enfin, le directeur a eu la joie d'assister à l'inauguration du Foyer cantonal de Kehrsatz complètement rénové, restauré, agrandi, embelli, et qui répond maintenant à sa destination.

Exploitation agricole. — Année pluvieuse, froide, qui ne laisse pas de bons souvenirs chez les agriculteurs.

Pourtant, nous avons pu rentrer le foin dans de bonnes conditions, récolter un abondant regain et engranger de belles moissons. La récolte de pommes de terre a été au-dessous de la moyenne. Le verger ne donna absolument rien. Le potager, en revanche, produisit magnifiquement.

Les travaux d'automne ont été faits dans d'excellentes conditions. Les automnes jurassiens sont merveilleux, quand le Plateau est sous le brouillard.

L'achat d'une moto-faucheuse a permis un travail rationnel sur les champs.

Les recettes budgétées pour 1957 n'ont pas pu être atteintes. Le rural ne rend pas comme nous le souhaitons. Pourtant, nos employés y travaillent avec compétence, volonté, ténacité.

La situation du bétail est restée la même qu'en 1956. Nos étables sont exemptes de tuberculose et de Bang.

DIVERS

Echange de correspondance

Un collègue de Suisse allemande désire trouver une classe romande disposée à un échange de correspondance avec ses élèves de 13 à 15 ans. On pourrait envisager ensuite un échange de séjour.

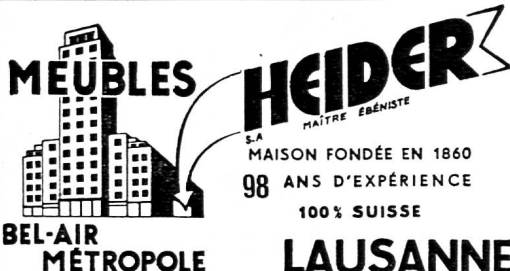
S'adresser à K. Reiser, Lehrer, **Embrach** (Zurich).

Echanges pendant les vacances

Plusieurs collègues suisses-allemands nous proposent des échanges pour la durée des vacances d'été.

Une jeune Allemande cherche place comme pensionnaire dès le 6 juillet.

Offres à A. Pulfer, Corseaux (VD).



MEUBLES HEIDER
MAISON FONDÉE EN 1860
98 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE
BEL-AIR MÉTROPOLE LAUSANNE

**HEIDER VEND
chaque jour
DES MEUBLES
pour toujours**

Choix immense
toujours bon et bon marché



CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

PROFESSEUR LATIN, GREC

Suisse, 34 ans, licencié universitaire, expérience enseignement, cherche situation à ce titre dans institut privé ou public

Ecrire sous chiffre P 54314 X Publicitas Genève.

**Course annuelle 1958
Lac d'Oeschinen Kandersteg** Télésiège

L'Hôtel Oeschinense
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 — D. Wandfluh-Berger, propr.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Epargnez de bonne heure ...



*Même les plus petites sommes
sont importantes ...*

**CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CREDIT
LAUSANNE**
VEVEY - MORGES - RENENS

**Du nouveau à la
LOTÉRIE ROMANDE**
pour les vacances d'été.
Avec deux billets de même
numéro, l'un DE LA
SÉRIE A, l'autre DE LA
SÉRIE B, si vous gagnez,
non seulement vous gagnez
deux fois, mais l'un
des deux lots est le double
de l'autre.
**C'EST LA TRANCHE DE
LA DOUBLE CHANCE**

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES
ROLLAUZEU
NOUILLES VAUDOISES



HENNIEZ
LITHINÉE

L'eau de table par excellence

AURORE

**ECOLE
D'INSTITUTRICES**
de jardinières d'enfants



PRÉPARE aux carrières éducatives
ENSEIGNE pédagogie et psychologie
APPLIQUE les connaissances acquises dans
ses classes enfantines et préparatoires. — 30 ans d'expérience

Dir. Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale, diplômées Université

Rue Aurore 1, Lausanne · Téléphone 23 83 77

La Pouponnière

Lausanne
Av. de Beaumont 48
Téléphone 22 48 58

*Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat*

forme : des infirmières d'hygiène maternelle et infantile, des
gardes d'enfants, des futures mères de famille expérimentées.

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.

Travail assuré par l'Ecole

RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS A DISPOSITION

Union
Nationale Suisse
B e r n e

J.A.
Montreux 1